Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

E.T.H.I.C.A.
Part RC2 (EUR)

Allianz Global Investors

FCP dont la Société de gestion est Allianz Global Investors GmbH, société du groupe Allianz Global Investors

CODE ISIN: FR0013428158

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est un FCP, relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, de classification AMF « Actions de pays de la zone euro », ayant pour objectif d'obtenir une performance à moyen et long terme en investissant sur des actions d'entreprises qui satisfont aux critères éthiques suivants: Le respect des droits de l'homme, de la vie et la promotion de la paix, le respect des droits fondamentaux du travail, le développement du progrès social et de l'emploi, la préservation de l'environnement, le respect des règles de fonctionnement du marché et le respect de règles de bonne gouvernance. La prise en compte de ces critères viendra s'ajouter à celle de critères financiers classiques, tels que la croissance des résultats ou la valorisation des entreprises, dans le but de construire un portefeuille offrant un meilleur couple repères éthiques / qualités financières possible.

Nous sommes exposé à hauteur de 85% minimum à 110% maximum en actions. Nous sommes investi à hauteur de 75% en titres éligibles au PEA. Les titres sont issus de l'Union Européenne dont 80% minimum de la zone euro. L'exposition maximum hors de l'Union Européenne est de 10%. L'investissement dans des titres de petites et moyennes capitalisations est limité à 20% de l'actif. L'exposition au risque de change peut être de 20% maximum. A titres accessoire, nous pouvons investir dans des parts ou actions d'OPC de trésorerie.

Au sein de l'univers d'investissement, un minimum de 20% est considéré comme non investissable sur la base de l'analyse ESG quantitative qui est une approche «best-in-class», renforcée par une règle de «worst practice». Notre analyse ESG quantitative donne lieu à des notations ESG propriétaires allant de 0 à 4. Le portefeuille doit avoir une notation moyenne de 2 au minimum.

La prise en compte des critères extra-financiers (droit de l'homme, gouvernance d'entreprise, social, environnement) est systématique et couvre au moins 90% du portefeuille. Des données provenant de fournisseurs tiers sont utilisées dans le cadre de la recherche ESG, ce qui peut générer certaines limites au regard de la fiabilité des données. Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

L'OPCVM est géré activement. L'indice: EURO STOXX 50 Total Return Net (in EUR) est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. Nous sommes donc libres de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour avant 12:30, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La part RC2, destinée à tous souscripteurs, capitalise les revenus chaque année.

Recommandation: Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	**6**	7

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Compte tenu de la stratégie mise en place, des actifs utilisés listés ci-dessus (principalement des actions de l'Union Européenne éligibles au PEA) et de la volatilité constatée dans le passé, cet OPCVM appartient à la catégorie 6. Les OPCVM de catégorie 6 sont historiquement très volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur de l'OPCVM a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts ou actions d'un OPCVM de catégorie 6 peut fortement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques importants non pris en compte par l'indicateur: NÉANT.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	1,50 %

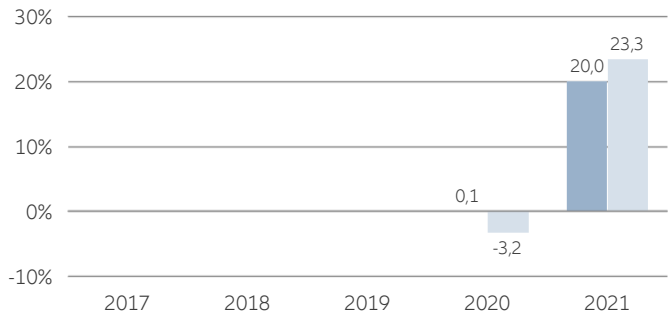
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	néant

Ce chiffre se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent, clos le 31.12.2021, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas: les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet https://fr.allianzgi.com.

Performances passées



Performance de l'OPCVM en %
Indicateur de référence: EURO STOXX 50 Total Return Net (in EUR)

Les performances passées affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le fonds a été lancé en 2008. Cette catégorie d'actions a été lancée le 17.07.2019.

Les performances de l'OPCVM ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire: Société Générale

Vous pouvez obtenir gratuitement les documents d'informations clés pour l'investisseurs des autres parts, copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet https://fr.allianzgi.com.

La valeur liquidative ainsi que d'autres informations relatives à l'OPCVM sont disponibles auprès: d'Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou auprès: d'Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet https://fr.allianzgi.com.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur https://regulatory.allianzgi.com et sur demande et sans frais en version papier.

L'OPCVM est soumis à la législation fiscale française. Cela peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus d'informations, merci de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 22.08.2022.